



Maine et Loire

P 1 à 3 : COMPTE RENDU CHS-CT du 26 septembre 2017

P4 : Réponse de M Béreau aux fusions-absorptions de la Cité

**FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT**

☑ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ [fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr)

## **CHS-CT du 26 septembre 2017**

L'ordre du jour de ce CHS-CT portait principalement sur la présentation du bilan de la campagne DUERP-PAP 2015/2016, les aménagements des structures du réseau en 2018 ainsi que l'utilisation du solde des crédits budgétaires pour 2017.

### **BILAN DUERP PAP 2015/2016**

Ce bilan a été présenté par la Direction Départementale à la demande des organisations syndicales.

En s'appuyant sur l'expérience de la DIRCOFI, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail afin d'élaborer des solutions permettant de réduire les risques psycho-sociaux (RPS), même si pour **FO DGFIP 49**, le premier vecteur de stress et RPS provient des suppressions de poste à répétition. Une première réunion de ce groupe de travail est programmée début 2018.

La Direction a tenu à rappeler qu'en cas de problème concernant le ménage, il existe une procédure de contrôle de qualité par les contrôles contradictoires. En cas de non-respect des obligations contractuelles, le service BIL opère des retenues sur les paiements de la société ONET jusqu'à un retour à la normale (comme il l'a déjà fait et obtenu sur le site de la trésorerie municipale de Saumur). La Direction travaille actuellement avec ONET afin d'établir un planning de ménage pour le site Arnould-ANGERS et pour les services PCE/PCRP de la cité administrative.

Au sujet des double écrans, **Mme Godard** a indiqué que dans un premier temps, tous les agents qui travaillent en dématérialisation en sont déjà ou en seront dotés, avant la fin 2017, grâce aux 100 écrans financés par le Direction et aux 100 autres payés par le CHS-CT. Nous vous demandons de bien vérifier que les écrans sont bien de même marque, de même grandeur et de même résolution conformément aux préconisations des ergonomes du ministère. La direction envisage l'achat d'une cinquantaine d'écrans supplémentaires pour équiper les services qui en feront spontanément la demande.

Les représentants **FO DGFIP 49** ont rappelé à la Direction leur revendication qui est que tout agent quelle que soit sa filière, soit doté de deux écrans. Il nous apparaît qu'avec la mise en place de la dématérialisation, c'est une demande plus que légitime.

### **AVIS SUR LES AMENAGEMENTS DU RESEAU 2018**

La direction a présenté 6 fiches d'impact pour des transferts ou des fusions :

- 1 – Transfert de la mission impôt de la trésorerie de la Romagne vers le SIP de Cholet (concerne potentiellement 2 emplois B et/ou C)
- 2 – Transfert de la mission impôt de la trésorerie de Beaufort en Vallée vers le SIP/SIE de Baugé (concerne potentiellement 1 emploi B)
- 3 – Transfert de l'activité hospitalière de la trésorerie de Longué Jumelles vers la trésorerie de Saumur 1,37 ETP - B 0,85 et C 0,52 - (concerne potentiellement la mutation d'un B)
- 4 - Transfert de la mission enregistrement du SIE de Cholet vers le SPF-E d'Angers (concerne 3 emplois)
- 5 – La fusion des SIP Angers-Nord et Angers-Sud
- 6 – La fusion des SIE Angers-Nord et Angers-Sud

Concernant ces 2 derniers points, les représentants **FO DGFIP 49** sont intervenus pour déplorer, qu'une nouvelle fois, la Direction n'apporte aucune précision quant aux futures conditions de travail des personnels des futurs services fusionnés (aucun plan, aucune indication quant à la nature des travaux qui seront effectués...)

La Direction nous a précisé que les plans n'étaient pas encore définitifs et que les discussions sont toujours en cours entre les services impactés, pour un retour à la direction le 13 octobre. Les représentants du personnel ont demandé la tenue d'une commission immobilière sur ces deux opérations, elle aura lieu le 20 octobre 2017.

**Face au manque flagrant d'informations, vos représentants FO DGFIP 49 ont refusé de se prononcer sur les fusions et ont voté contre l'ensemble des autres transferts.**

**Les représentants FO DGFIP 49 ont demandé qu'un CHS CT soit organisé**, notamment sur ces deux opérations, le plus rapidement possible.

Ils ont aussi questionné la Direction pour savoir si des crédits seraient délégués pour la réalisation des travaux. **Mme Adnot** indique **avoir obtenu une dotation de 7 000€** sur les 12 000€ demandés à la délégation régionale, et être en attente d'une réponse pour des crédits demandés à la Direction Générale. Face au manque flagrant d'information, vos représentants **FO DGFIP 49** ont refusé de se prononcer sur ces fusions et ont voté contre l'ensemble des autres transferts.

## **DEPENSES PRISES EN CHARGE PAR LE BUDGET du CHS CT**

Les propositions de dépenses suivantes ont été validées :

Fourniture de 2 valises à roulettes - BCR
Fourniture de 6 fauteuils ergonomiques – TPM Angers, T BEAUPREAU, PCR
Remplacement de BAES (bloc de secours) - Arnauld
Fourniture et pose de stores – DDFIP Arnauld, DIRCOFI, TPM Cholet
Fourniture de 2 casques téléphoniques – Angers Amende
Fourniture de 5 casques téléphoniques – TPM Saumur
Formation Initiale SST – 1 session
Achat de 3 climatiseurs portables (divers sites en fonction des températures élevées)
Achat de 6 radiateurs portables (divers sites en cas de panne de chauffage)
Achat de souris verticales
Changement de moquette (en co-financement) – site Arnauld
Stock de fauteuils ergonomiques et de lampes de bureau
Achat de stores – PCE Angers
Achat de 100 écrans d'ordinateur (en co-financement à 50% par la Direction)
Réserve pour les prescriptions du Docteur Autran
Fontaine à eau à CHOLET( en location)

Un débat a eu lieu concernant l'installation ou non de fontaines à eau. C'est une proposition qui nous a été présentée pour la troisième fois, alors qu'elle avait déjà fait l'objet de 2 rejets.

Certains membres de la direction n'étaient pas favorables à cette installation. A notre demande, le Docteur **Autran** s'est exprimée sur le sujet et face à notre inquiétude sur les risques bactériologiques, elle a indiqué que, personnellement, elle n'utilisait jamais ce genre d'appareil et qu'elle se déplaçait toujours avec ses propres bouteilles.

**M Béreau** a demandé un vote des représentants du personnel :

- 3 voix pour (CGT et Solidaires)
- 1 voix contre (FO)
- 1 abstention( CFDT)

Pour clôturer le débat, **M Béreau** a validé le principe d'une expérimentation d'une fontaine à eau au CFP de CHOLET.

Pour les représentants **FO DGFIP 49**, les fontaines à eau nécessitent un entretien quotidien.

Qui va le faire? Par ailleurs, nous considérons, depuis le début, que cette dépense ne relève pas du budget du CHS CT, mais de celui de la Direction.

## **QUESTIONS DIVERSES POSEES par les représentants FO DGFIP 49**

Voici les réponses de la Direction :

- La chaudière de Chalonnnes sera réparée avant l'hiver, par le changement du gicleur. Un entretien annuel semble être fait (pas de réponse plus précise,)
- L'affaissement du sol de la cuisine à Doué la Fontaine (signalé depuis 2014) ne présente pas de risque pour les agents. Le service BIL se déplacera prochainement sur le site.
- Au sujet des dalles de sol qui se décollent dans le couloir de Montrevault, la direction est toujours en attente d'une réponse de la communauté de communes, malgré plusieurs demandes. Nous avons fait ressortir l'urgence d'une réparation.
- L'isolation des fenêtres de la cité administrative sera évoquée au prochain conseil de cité. Il semblerait que des travaux portant sur les ouvrants soient prévus dans le plan de réhabilitation de la cité en 2019/2020.
- La direction va prendre contact avec le responsable de site de Cholet concernant la présence de chauves-souris dans les locaux.
- Les travaux à la TPM d'Angers reprendront quand l'ensemble des budgets seront en dématérialisation.
- A la TP du CHU ANGERS, un problème de TVA sur les devis bloque la réalisation des travaux. La direction a décidé de faire intervenir une entreprise différente de celle titulaire du marché d'entretien du CHU.

Vos représentants **FO DGFIP 49** ont remis à la Direction des photos montrant les conditions inacceptables dans lesquelles travaillent, depuis plus de 8 mois certains collègues de ce poste (blocs prises électriques dans les jambes, forêts de câbles dans les passages, bouton d'alarme détaché de son support...), et ont rappelé l'urgence de trouver une solution.


### **DELIBERATION du CHS CT**

Les représentants **FO DGFIP 49** ont été très sensibles aux difficultés rencontrées par certains collègues secouristes qui nous ont signalé, fin 2016, des batteries de défibrillateurs défaillantes.

Afin que d'éviter que cette problématique ne se renouvelle, vos représentants ont rédigé une délibération, adoptée à l'unanimité, qui permet, à tout moment de l'année et sous réserve de crédits disponibles, à l'assistante de prévention et au Docteur **AUTRAN** d'engager les dépenses nécessaires.

**Vos représentants au CHS-CT**  
**Manuela BODIN et Olivier AUDOUX**

**Avec FO DGFIP 49, Priorité aux agents !**

<b>BULLETIN D'ADHESION</b>	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu	

**Bulletin à retourner à Christel Lucas SIP Angers Nord 15 bis rue Dupetit-Thouars 49046 Angers Cedex 01**

## Fusion-absorption SIP et SIE Cité administrative d'Angers

Suite à notre courrier du 29 août concernant les restructurations du bâtiment « D » à la cité administrative d'Angers, par l'intermédiaire de Mme Godard, M. Béreau a adressé une première réponse par mail le 25 septembre au syndicat FO DGFIP49 en ces termes :

« Bonjour Monsieur,

Les préoccupations et questions que vous relayez s'inscrivent pleinement dans les travaux préparatoires à la fusion des SIP et SIE d'Angers que nous menons en Direction et avec les membres du CHSCT.

Nous partageons le but de bien installer les équipes, qui sont associées aux réflexions.

La sécurité électrique est intégrée dans les projets, et les entreprises avec lesquelles nous travaillons ne nous ont jamais jusqu'alors causé de souci. Mme Adnot et M. Grévin, délégué à la sécurité, y veillent particulièrement.

Certaines de vos demandes, telles que l'étanchéité des ouvrants, dépendent des décisions et budgets de la cité administrative. J'ai renouvelé mon souhait que ce thème soit soumis au conseil de gestion de cité.

La question budgétaire ne peut être occultée, et dans ce contexte des priorités ont été définies, parmi lesquelles la réfection du barriérage du parking. Il faudra donc revenir sur les ouvrants. Pour l'instant nous parons au plus pressé en posant des joints d'étanchéité.

L'installation de climatiseurs dans tous les bureaux mérite réflexion. Il faut établir un bilan coût avantage aux plans développement durable et budgétaire.

Des options temporaires sont possibles en cas de besoin ponctuel, comme nous l'avons vu au bâtiment C. Il faudra là encore poursuivre nos discussions préalablement en CHSCT.

Les travaux et déménagements impliquent de fortes poussières, et nous prévoyons généralement une prestation de nettoyage post chantier. Les travaux et nuisances devraient au cas particulier être réduits, sans commune mesure avec le percement de fenêtres comme sur le site Arnauld il y a quelques temps, mais bien entendu nous verrons ce qu'il y a lieu de faire le moment venu.

Je prends donc bien note de vos observations auxquelles nous apporterons des réponses concrètes les plus efficaces possible.

Cordialement. »

La commission immobilière se réunira le vendredi 20 octobre. La date du CHS, quant à elle, n'est pas encore connue.

**« La question budgétaire ne peut être occultée,  
et dans ce contexte des priorités ont été définies, »**

Alors que les restructurations budgétaires puisent leur source dans la réduction des dépenses publiques, pour **FO DGFIP49**, il est absolument anormal que les agents concernés paient deux fois l'addition : une restructuration imposée et des aménagements conditionnés à des moyens budgétaires en baisse.

Pour **FO DGFIP 49**, avant de lancer cette opération de **Fusion-absorption SIP et SIE**, les travaux de réaménagement et les coûts auraient dû être anticipés.

**FO DGFIP 49**, ne saurait accepter que la direction locale justifie son inertie en indiquant que certains travaux *« dépendent des décisions et budgets de la cité administrative »*, que *« des priorités soient définies »* faute de moyens. Le manque de temps (01/01/2018) ou l'amiante ne peuvent en aucun cas servir de prétexte pour entreprendre à minima.

Quand il y a de l'argent pour changer le système de contrôle d'accès au parking de la cité, un système qui a cristallisé beaucoup d'énergie et de mécontentement, il doit aussi y en avoir pour améliorer le quotidien des agents !

**Pour FO DGFIP 49 si le manque de moyens s'impose au détriment des conditions de travail, il faut tout simplement stopper les fusions SIP et SIE de la cité.**